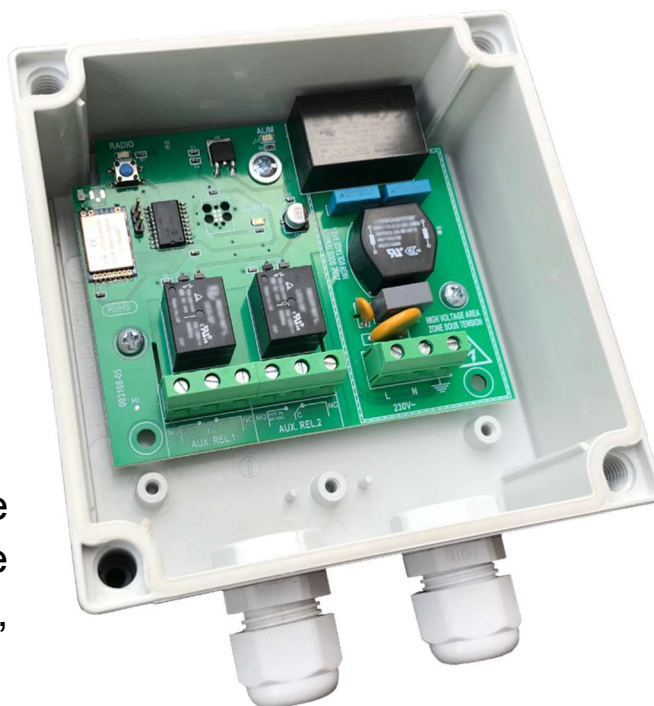


AN1106

RELAIS AUXILIAIRES RADIO

Pour un contrôle sans fil de l'électrolyseur et de la pompe de piscine via des relais auxiliaires, asservi à la couverture.



Notice d'installation et d'utilisation

AVERTISSEMENT :

Les règles élémentaires de sécurité doivent toujours être respectées y compris celle-ci : Ne pas suivre les instructions de ce document peut entraîner des blessures sévères ou même la mort. Ci-contre le symbole de danger. Quand vous voyez ce symbole, regarder le mot qui l'accompagne et prenez en compte le risque associé.

AVERTISSEMENT : vous avertit contre des dangers qui peuvent causer des blessures graves voire mortelles ou des dommages majeurs aux biens.

ATTENTION : vous avertit contre les dangers qui peuvent causer des blessures sérieuses ou légères ou des dommages mineurs aux biens. Il vous met en garde contre des comportements ou des actions inappropriées.

NOTE : vous indique une instruction particulière mais non reliée à un danger.



CONSERVER CES DIRECTIVES

1. Consignes de sécurité importantes

LIRE ET SUIVRE TOUTES LES DIRECTIVES

**AVERTISSEMENT :**

Prenez connaissance des consignes contenues dans ce document et appliquez-les. Du non-respect de ces consignes peut résulter des blessures graves voire mortelles. Cet équipement doit être installé et suivi par un professionnel qualifié.

**AVERTISSEMENT :**

INSTALLATEURS : ce guide contient des informations importantes concernant l'installation et l'utilisation en sécurité de l'équipement qui doivent être communiquées à l'utilisateur final de ce produit. Ne pas prendre connaissance des instructions et ne pas les appliquer peut-être à l'origine de dommages matériels et corporels très graves.

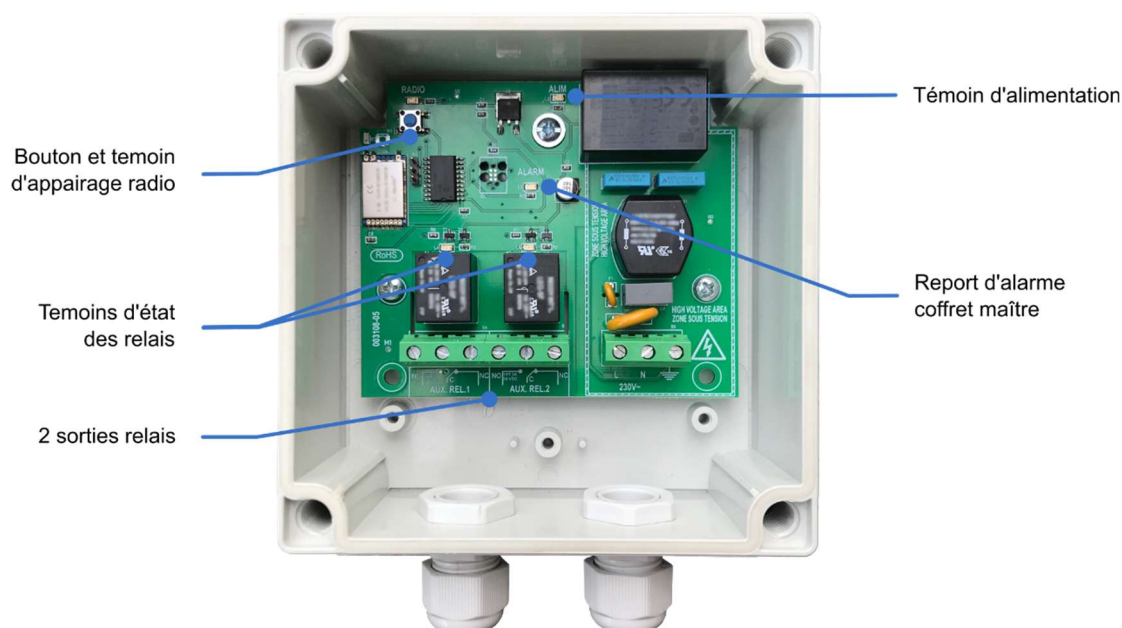
2. Caractéristiques techniques

Le boîtier Relais Auxiliaires sans fil **AN1106** permet de piloter, par deux contacts secs supplémentaires, des équipements de piscine (chlore, pompe, niveau d'eau, ...) en extension d'installation utilisant un coffret de commande **GAMME AN1200, AN2500, AN3500**. La liaison avec le coffret s'effectue par radio.

Spécifications		Unité
ELECTRIQUES		
Tension d'alimentation opérationnelle	230	V AC
Tension max. contact sec	30	V DC
Intensité max contact sec	3	A
Type de contact	1 RT	
Plage de température opérationnelle	+5 à +40	°C
Altitude maximale pour l'installation	2000	m
Portée maximum de la transmission ⁽¹⁾	En champs libre 80	m
Fréquence radio	2,4	GHz
MECANIQUES		
Dimensions (HxLxP)	130x130x42	mm
Poids	0,260	Kg
Classe de protection	IP65	
Couvercle transparent	Inclus	
Montage	Mural	

3. Mise en œuvre

3.1. Présentation



NOTE : Le coffret est fourni avec un couvercle transparent fumé.

3.2. Installation

L'installation doit être réalisée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation ; en France, selon la norme NF-C 15-100 (partie 7-702), en Europe, selon la norme HD 384-7-702 ou équivalent en fonction de la réglementation locale.

Le boîtier Relais Auxiliaires doit être installé dans un local technique hors-gel, à l'abri de toute source de chaleur et de tout risque d'immersion. Le boîtier doit rester accessible pour toute opération le concernant. Laisser suffisamment de place autour pour permettre la circulation de l'air.

La distance horizontale entre le bord du bassin et le boîtier doit être supérieure à 3,5m. Il doit être installé de niveau, idéalement entre 1,2 mètre et 1,5 mètre du sol, à la verticale, avec les presse-étoupes vers le bas et sur une paroi suffisamment solide, plane et lisse pour résister au poids du boîtier.

Toutes les ouvertures de passage de câbles dans la paroi du boîtier doivent être convenablement fermées.

Fixation du coffret :

1. Marquer les (4) positions des trous extérieurs au joint d'étanchéité sur la surface de montage

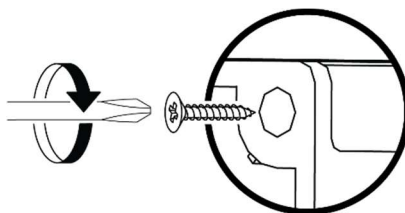


Fig.1 – Position des trous extérieurs

NOTE : Le non-respect de ce mode de fixation peut entraîner l'annulation de la garantie.

2. Percer quatre (4) trous adaptés en diamètre aux chevilles et vis utilisées, dans la surface de montage.
3. Enfoncer quatre (4) chevilles fermement dans les trous.
4. Visser le coffret sur la surface de montage. Il est recommandé de serrer les vis de fixation ainsi que celle du couvercle à l'aide d'un tournevis adapté jusqu'à un serrage modéré pour ne pas endommager le boîtier. **Ne pas utiliser de visseuse électrique pour serrer les vis.**

La fermeture du couvercle se fait en vissant les 4 vis du couvercle. **Ne pas utiliser de visseuse électrique.**

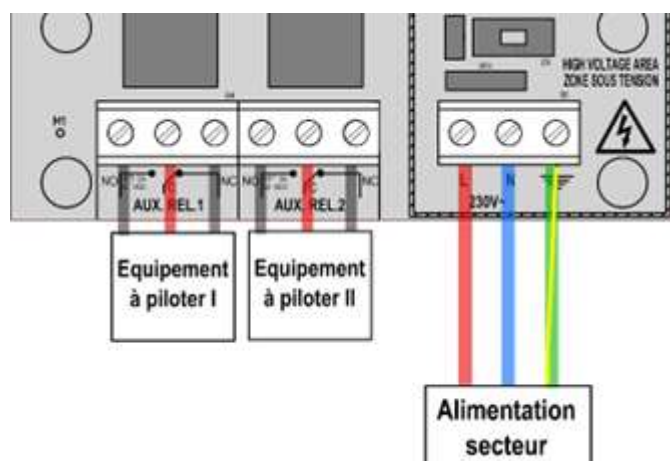
4. Raccordements électriques

AVERTISSEMENT :



Risque de choc électrique. Les tensions électriques sont dangereuses et peuvent provoquer des chocs, des brûlures et même être mortelle. Mettez l'installation hors tension avant tout raccordement ou intervention.

POUR VOTRE SÉCURITÉ : Les branchements sont à effectuer par une personne qualifiée et doivent être réalisés conformément à la norme C15-100 en France ou la norme HD 384-7-702 en Europe.



4.1. Généralités

Dans le respect des normes électriques, le fil vert/jaune ne peut être utilisé que pour un raccordement à la terre et doit y être raccordé.

Vérifier que les câbles ne présentent aucun défaut. Les câbles doivent être protégés de façon à ce que l'on ne puisse ni les arracher, ni les écraser. Ne pas oublier de resserrer les presse-étoupes après passage des câbles pour garantir l'étanchéité du coffret contre la poussière.

Le serrage des vis des borniers doit être fait à la main avec un tournevis adapté. Assurez-vous de ne pas trop serrer au point d'endommager définitivement le bornier. **Ne pas utiliser de visseuse.**

4.2. Secteur 230VAC monophasé :

Un dispositif de séparation électrique en amont du boîtier doit impérativement être installé, il doit être facilement accessible, identifiable et condamnable en position d'ouverture. Ce dispositif peut être de type « interrupteur sectionneur » pour un courant admissible d'au-moins 6A ou tout autre système pouvant être déconnecté dans le cadre d'une sécurité optimale et dans le respect de la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT :



L'alimentation du boîtier doit être réalisée selon le schéma de liaison à la terre se conformant à la législation du lieu d'installation.

Pour un régime TT, le circuit devra être protégé en amont par un disjoncteur bipolaire avec différentiel haute sensibilité 30mA, d'intensité 6A et de courbe de déclenchement de type C.

Utiliser un câble 2 fils + terre 1.5 mm², de type H07 VV-F.

Passer le câble par le presse-étoupe fourni à cet effet.

4.3. Relais auxiliaires (Pour activation d'un système d'électrolyse ou autre)

Les caractéristiques sont les suivantes : Contact sec 3A et 30VDC max, avec commun « C2 » et contacts repos « NC » / travail « NO ». A raccorder sur l'un des 2 borniers AUX. REL.

Utiliser un câble 2 fils 1.5 mm², de type H07 VV-F.

Passer le câble par le presse-étoupe fourni à cet effet.

5. Fonctionnement du boîtier Relais Auxiliaires

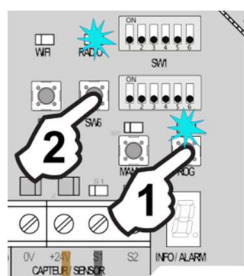
5.1. Généralités

Une fois le boîtier raccordé et mis sous tension, la LED verte « ALIM » est allumée fixe.

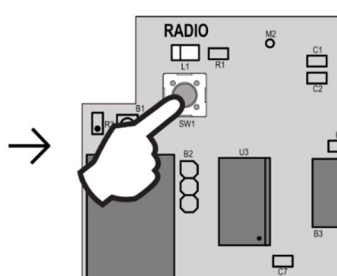
5.2. Appairage radio

Le boîtier Relais Auxiliaires communique par radio avec le coffret de commande. Pour cela il est nécessaire d'appairer les deux équipements.

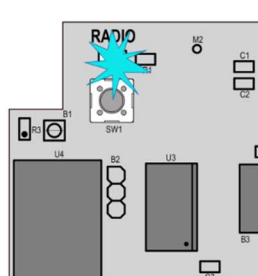
A la mise sous tension, si le boîtier Relais Auxiliaires n'a jamais été appairé, la LED bleue « RADIO » clignote lentement. Si le boîtier a déjà été appairé la LED bleue « RADIO » est alors éteinte.



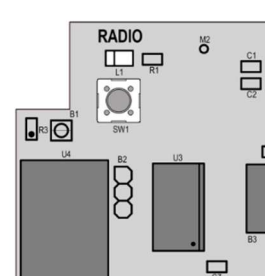
Mettre en mode appairage, le coffret de commande **avant** le boîtier Relais Auxiliaires (voir notice d'installation du coffret)



Pour commencer l'appairage du boîtier, appuyer puis relâcher le bouton poussoir « SW1 », la LED bleue « RADIO » clignotera indiquant le début de l'appairage.



Dès la détection du coffret ; la LED clignotera rapidement.

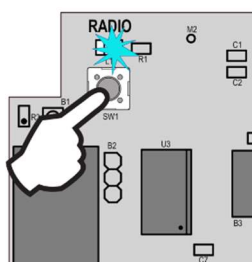


Lorsque la LED bleue s'éteint le boîtier Relais Auxiliaires est appairé avec le coffret et prêt à être utilisé.

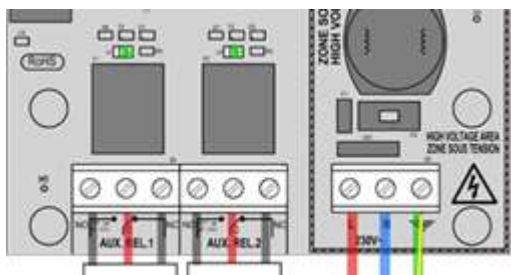
L'appairage est stable dans le temps ;

Cependant au besoin, il est possible de changer l'appairage du boîtier Relais Auxiliaires d'avec le coffret. Il faut alors :

- Eteindre le coffret à désappairer.
- Allumer le coffret à appairer, le mettre en mode appairage (voir notice d'installation du coffret).
- Puis **maintenir appuyé** le bouton poussoir « SW1 » du boîtier Relais Auxiliaires jusqu'à ce que sa LED bleue « RADIO » commence à clignoter. Relâcher en suite le bouton poussoir. La LED bleue « RADIO » va ensuite s'éteindre indiquant que l'appairage est terminé.



5.3. Relais



L'état de chacun des relais K1 et K2 du boîtier est indiqué par la LED verte « L4 » ou « L5 » lui correspondant située immédiatement au-dessus.

Le fonctionnement est identique au relais auxiliaire présent dans le coffret de commande (voir notice de ce coffret).

Mode du coffret de commande	Position de la couverture		Etat des relais auxiliaires K1 et K2	LED « L4 » ou « L5 »
ARRET AUTOMATIQUE	Complètement ouvert		Travail	
	Intermédiaire		Repos (NC)	
	Complètement fermé		Repos (NC)	
MANUEL	Selon le dernier sens du déplacement moteur	Sens ouverture	Travail	
		Sens fermeture	Repos (NC)	

À NOTER : avec les coffrets de commande **AN1232, AN1252, AN1282 version C** ou supérieure le fonctionnement du relais L4 reste identique à celui du coffret de commande, mais le relais L5 ne commute que pendant que le moteur tourne, quel que soit le mode du coffret de commande (voir tableau suivant) :

Etat du moteur	Etat du relais auxiliaire K2	LED « L5 »
En mouvement (ouverture ou fermeture)	Travail	
À l'arrêt	Repos (NC)	

5.4. Défaut / Alarme

La LED rouge « ALARM » sert de report pour le coffret de commande. Elle s'allume quand un défaut apparaît dans le coffret de commande (voir notice du coffret de commande).

6. Entretien – Maintenance (à réaliser uniquement par du personnel qualifié)



AVERTISSEMENT :

Avant toute intervention sur le coffret et après avoir coupé l'alimentation électrique en amont du coffret en actionnant le dispositif de séparation, attendre quelques secondes pour que les condensateurs dissipent leur énergie résiduelle.



AVERTISSEMENT :

En cas de dysfonctionnement du coffret ou en cas d'intervention autre que pour la fonction appairage, actionner le dispositif de séparation électrique en amont.

Au besoin, essuyez l'extérieur du coffret avec un chiffon légèrement humide (non-gouttant). N'utilisez pas de produit de nettoyage ou de solvant.

Le coffret électronique ne demande pas d'autre entretien particulier.

Ces consignes ne s'appliquent que pour une installation sur piscine privative. Dans le cas d'une installation recevant du public, une maintenance plus contraignante devra être faite selon la législation en vigueur.

7. Application de la garantie

Le fabricant dégage sa responsabilité dans les cas suivants :

- Remplacement de pièces non conformes aux pièces d'origine.
- Installation non conforme aux présentes recommandations.
- Installation non conforme à la réglementation en vigueur.
- Dispositifs de commande et coffret non entretenus provoquant des anomalies de fonctionnement.
- Détérioration liée à la foudre ou autre surtension.
- Détérioration par aspersion ou immersion.
- Toute autre situation qui ne serait pas prévue dans le cadre de l'utilisation normale des équipements.

En tout état de cause, les pièces défectueuses devront être retournées en port payé, pour expertise par nos services et l'application éventuelle de la garantie à :

ANIMETUD

44, rue Jean Serva

77100 Mareuil-les-Meaux France,

Téléphone : +33 (0)1 60 38 13 10,

Email : support@bluelake.pro